

Justificatif généré le 31/03/2022

Support de parution :



Date de parution :

24/03/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=282770>

N° d'annonce :

596991

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

A2B

Siège Social : 4, avenue Emile Pouvillon 75007 PARIS

Capital social : 1.000 €

Objet : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises françaises ou étrangères cotées ou non, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation. L'achat et vente d'œuvre d'art. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet..

Durée : 99 années

Président : Mme Anne-Sophie SANCERRE, demeurant 4, avenue Emile Pouvillon

Transmission des actions : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Toutefois lorsque la Société ne compte que deux associés et que le Transfert intervient entre eux, aucun agrément n'est nécessaire. Toute cession des actions de la Société même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés et ce, dans les conditions ci-après. Toutefois, cette disposition ne s'applique pas lorsque la Société ne compte que deux associés et que le Transfert intervient entre eux..

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Le président.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a3aUWXrh



<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3aUWXrh>